



## **Procès verbal de la rencontre du 6 septembre 2007**

Étaient présents :

Roger Bertrand  
Claudette Blais  
Louis Germain  
Louise Gauthier  
Denis L'Anglais  
Isabelle Roy

Ainsi que du CCNDVVP :

Denise Archambault  
Jean-Louis Caron  
Jacques Lévesque  
Jean-Francis Strayer

Louis Germain préside la réunion, qui débute à 20h00.  
Isabelle Roy agit comme secrétaire d'assemblée.

**La réunion fait suite à une rencontre précédente ayant eu lieu le 20 juin 2007 et portant sur un seul point : quelle position adopter suite au dépôt d'une requête en vue de la constitution d'un Conseil de quartier.**

Louis Germain fait lecture du compte-rendu de la rencontre du 20 juin, préparé par Claudette Blais.

Le document en question provoque de nombreux commentaires et soulève des questions des plus pertinentes, qui aide à orienter le discours qui sera tenu par les représentants du CCVQ, CCNDVVP, et Comité consultatif lors de la réunion du 26 septembre convoquée par la Ville pour voter sur le projet de Conseil de quartier.

Denis L'Anglais s'interroge : Un conseil de quartier sera-t-il favorable au caractère patrimonial du quartier? Il ne faut pas oublier que 90% du territoire du Vieux-Québec est joyau du patrimoine mondial. Il insiste que ce fait important devrait faire partie de l'argumentaire.

Claudette Blais propose que le document du 20 juin soit légèrement modifié de sorte qu'il soit mentionné que le Comité consultatif existe déjà. Il est impératif de situer les gens à ce sujet. Elle se demande ce qui va influencer la position des gens présents ce soir là. Elle favoriserait une approche historique du CCVQ incluant ses réalisations. Le CCVQ hésite fortement entre Conseil de quartier et Comité consultatif en recherchant la structure de consultation la plus adaptée aux intérêts d'un quartier très différent de tous les autres quartiers de la ville.

Denis l'Anglais intervient en mentionnant que les recommandations du CCVQ ont eu un impact sur le Plan directeur et que l'apport du comité sera notable au courant des 10 prochaines années.

Roger Bertrand est d'avis que l'argumentaire ne contient pas d'arguments assez forts pour faire pencher les gens présents vers l'option du Comité consultatif. Il propose de présenter la situation actuelle, et mentionner qu'il existe déjà des mécanismes de représentation des citoyens et c'est la raison pour laquelle il n'existe pas encore de Conseil de quartier. Il insiste sur le fait que la prise de position du CCVQ devra refléter l'opinion de l'Assemblée générale.

Denis L'Anglais propose d'insister sur l'unicité du mécanisme, le Comité consultatif étant le seul de la ville.

Notre discours devra aussi dépendre du nombre de personnes sur place. Si les citoyens ayant signé ce document y sont en grand nombre et le vote positif, le CCVQ devra s'ajuster.

Après discussion, les membres présents s'entendent sur la nécessité de tenir une réunion spéciale de l'Assemblée générale des membres pour prendre position lors de la rencontre du 26 septembre.

Louis Germain se charge de contacter André Martel afin de sonder la possibilité de modifier légèrement l'ordre du jour de la rencontre afin d'y intégrer au point 1 une présentation du Comité consultatif.

Louis Germain et Isabelle Roy se chargent des démarches entourant la tenue de l'assemblée générale spéciale.

Fin de la réunion : 21h30